

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance spéciale tenue ce **neuvième jour de mai 2000 à 17h00** au lieu ordinaire des sessions et à laquelle prennent part :

Monsieur Raymond St-Pierre, maire suppléant

M. Jean-Marie St-Cyr	M. Jean-Louis Fréchette
Mme France P. Couture	Mme Monique Carré
M. Armand Verville	M. Fernand Ruel
M. Richard Pellerin	M. Jan Heeremans

sous la présidence de Monsieur Raymond St-Pierre, maire suppléant formant quorum. Le secrétaire-trésorier est également présent.

Cette séance spéciale a été convoquée par le Maire, Monsieur Laurent Carignan et **avis spécial** a été signifié à chacun des membres selon la Loi.

00-05-126

Achat de terrains – Les Entreprises Claudale Inc.

Sur une proposition de Richard Pellerin, appuyée par Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'autoriser le maire et le secrétaire-trésorier à signer au nom de la Ville de Princeville l'acte notarié prévoyant l'achat d'une partie des lots 14A et 14B rang X Canton de Stanfold de Les Entreprises Claudale Inc. ainsi qu'il apparaît au plan et à la description technique préparés par Daniel Collin, arpenteur géomètre, annexés à la présente résolution d'une superficie de 18,0 hectares aux prix global de 406 889.11 \$ payable comptant. Cette dépense en est une de l'ancienne Ville de Princeville.

ADOPTÉE

00-05-127

Vente d'un terrain industriel

Sur une proposition de Armand Verville, appuyée par Jean-Louis Fréchette, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville vende à Produits Nautiques Altra Inc. partie des lots 14A et 14B, rang X du Canton de Stanfold ainsi qu'il apparaît au plan et à la description technique préparés par Daniel Collin, arpenteur géomètre en date du 5 mai 2000 annexés à la présente résolution d'une superficie de 174 610,20 mètres carrés au prix global de 394 705.50 \$ payable comptant, le tout suivant les termes et conditions d'un projet de contrat préparé par Jean Boudreau, notaire, et annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

Que le maire et le secrétaire-trésorier soient et sont autorisés à signer tous les documents nécessaires à cette fin. Ce revenu en est un de l'ancienne Ville de Princeville.

ADOPTÉE

00-05-128

Levée de la séance

Sur une proposition de Michelle J. Girouard, appuyée par Jan Heeremans, la séance est unanimement levée.

ADOPTÉE

Mario Juaire,
Secrétaire-trésorier

Raymond St-Pierre,
Maire suppléant

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussigné certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité